



Vie municipale

Mot du maire	1
Taxes communales	2
Elections	3
Référents de quartier	3
Sécurité	3
Travaux	3
Projet ALLIANCE	4
Ecole	4
PLU	5
Défibrillateur	5
Commémoration	5
Biodiversité (ABC)	6
Debout les femmes !	6
Etat Civil	6

Intercommunalité

Ludotour	7
Mediatheque	7
Accueil de loisirs	7
Temps collectif du RAM	7
Mission locale	8
Urbanisme	9
PLUi	9

Vie associative

Comité des Fêtes	10
ASCR	10
Sou des écoles	11
En'Vie Animale	11
Pompiers et ACCA	12

Mairie de La Rivière,
327, rue du Baron
38210 La Rivière
Tél. 04 76 93 61 52
email : mairie@lariviere38.fr
Directeur de la publication :
Raymond ROLLAND
Crédit photos et rédaction :
service communication
Conception/impression :
Coquand Imprimeur (Fontaine)
Imprimeur certifié Imprim'vert
et ISO 14001
Tirage : 400 exemplaires
Dépôt légal à parution

Mot du maire

Riveraines, Riverains

En ce début d'année 2022, la dramatique situation de l'Ukraine et l'élection présidentielle ont marqué l'actualité.

Vous avez été nombreux à témoigner votre soutien à la population Ukrainienne en déposant vos dons en mairie, acheminés par nos soins à la protection civile de Grenoble. La municipalité de son côté a voté en conseil municipal un don de 1000€.

Concernant les élections, nous avons observé une forte mobilisation des électeurs de LA RIVIERE avec un taux de participation de 79.64% au 1er tour et 76.62% au 2nd tour. Les rendez-vous sont donnés les 12 et 19 juin pour l'élection de nos députés à l'Assemblée Nationale.

En mairie comme chaque année, le 1^{er} trimestre reste un moment fort consacré à l'approbation des comptes administratifs 2021, la préparation et les votes des différents budgets 2022. Pour information, ces documents sont consultables en mairie uniquement sur rendez-vous.

En 2021, la gestion de la pandémie n'a pas été sans conséquence sur nos finances. Des dépenses supplémentaires de fonctionnement ont été nécessaires pour assurer la continuité du service périscolaire en application des règles sanitaires (accueil et cantine) et nos recettes locatives ont fait partiellement défaut (salle des fêtes, gîtes, etc.)

Malgré tout, en cette période où l'augmentation générale des prix pèse sur les ménages, il a été décidé en conseil municipal de ne pas augmenter la fiscalité sur la part communale de la taxe foncière (bâti et non bâti), une décision identique a été prise en conseil communautaire SMVIC.

Dans ce contexte, l'élaboration des budgets 2022 a intégré une possible continuité de la crise sanitaire et une augmentation sensible des coûts de l'énergie et des matériaux qui impacteront obligatoirement les prix de nos futurs travaux et investissements.

Je vous invite à lire la rubrique « budget communal » les quelques lignes concernant ces éléments.

Je profite de l'édition de ce nouveau journal municipal pour répondre aux quelques remarques remontées en mairie. Comme vous, j'habite ce village et vos diverses observations me concerne à double titre, en tant qu'habitant et maire de notre village.

Les élus et moi-même, essayons d'apporter les solutions à vos attentes avec les moyens humains, matériels et financiers à notre disposition.

La sécurité sur nos routes c'est le respect du code de la route lors de nos déplacements, que l'on soit en 2 ou 4 roues (vitesse, priorités, etc...). Sans cela, les ralentisseurs et autres panneaux de signalisation peuvent sembler inutiles.

La propreté dans notre village, c'est ne pas jeter les masques au sol, laisser trainer les bouteilles plastiques et canettes en bordure des routes, négliger et dégrader les espaces publics aménagés. Un minimum de civisme permet de préserver son environnement.

La divagation et les déjections canines, c'est bien la responsabilité de leurs propriétaires de veiller à ce que leur animal ne fasse pas ses besoins devant les entrées et portails de leurs voisins ou sur les parties piétonnes utilisées par les enfants.

Sachez que je suis au fait de toutes ces marques d'incivilités et pas indifférent, mais je pense pouvoir dire que la municipalité que je représente, n'est pas seule responsable de tous ces maux ni de pouvoir apporter à l'instant T une réponse à tous ces travers. Sans m'affranchir des devoirs qui m'incombe, un effort collectif peut largement améliorer le « bien vivre à La RIVIERE »

Enfin, j'espère que la pandémie toujours présente ne viendra pas gâcher nos belles journées printanières et estivales afin de participer nombreux aux festivités proposées par nos associations et récompenser les efforts des bénévoles.

Bien à vous toutes et tous

Le Maire
Raymond ROLLAND

Budget et Taxes communales

En Conseil Municipal du 29 mars 2022, à l'ordre du jour : Le vote des comptes administratifs 2021, des taxes locales 2022, des budgets primitifs 2022 et des subventions versées aux associations.

Nous rappelons que tous les documents comptables sont consultables en mairie et que les comptes-rendus sont affichés en mairie et sur le site internet.

SECTION	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
prévu 2021	596 464,00 €	825 464,00 €	706 600,00 €	706 600,00 €
réalisé 2021	498 800,48 €	868 739,25 €	599 356,26 €	468 676,02 €
Résultat de clôture		+ 239 258,53 €		
prévu 2022	975 594,00 €	975 594,00 €	775 910,00 €	775 910,00 €

Budget commerce et gîtes

SECTION	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
prévu 2021	65 650,00 €	65 650,00 €	40 146,81 €	40 146,81 €
réalisé 2021	38 949,90 €	78 601,85 €	32 292,76 €	26 038,14 €
Résultat de clôture		+ 33 397,33 €		
prévu 2022	77 117,00 €	77 117,00 €	40 206,62 €	40 206,62 €

Budget forêt

SECTION	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
prévu 2021	25 908,00 €	25 908,00 €	106 653,36 €	106 653,36 €
réalisé 2021	3 469,72 €	33 452,86 €	106 647,05 €	79 967,22 €
Résultat de clôture		+ 3 303,31 €		
prévu 2022	25 720,00 €	25 720,00 €	43 679,83 €	43 679,83 €

Budget chaufferie bois

SECTION	FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
	DÉPENSES	RECETTES	DÉPENSES	RECETTES
prévu 2021	54 274,00 €	54 274,00 €	21 441,70 €	21 441,70 €
réalisé 2021	47 566,87 €	63 758,04 €	18 550,57 €	20 892,19 €
Résultat Cumulé		+ 18 532,79 €		
prévu 2022	53 191,00 €	53 191,00 €	17 841,62 €	17 841,62 €

(Pour tous les budgets, les chiffres tiennent compte des résultats antérieurs reportés)

Taxes communales

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taxes communales cette année

Quelques remarques :

Crise Sanitaire et impacts financiers :

• Comme en 2020, la question de la crise sanitaire a pesé sur nos finances en 2021, entraînant une augmentation des charges et une baisse des recettes (continuité du service périscolaire avec maintien du salaire des agents même en périodes de confinement, augmentation du temps de travail des agents pour assurer 2 services en cantine tous les jours et augmenter le temps de travail dédié à l'entretien des locaux avec une baisse des recettes ont accentué le déséquilibre financier de ce service ; manque à gagner sur les recettes locatives de la salle des fêtes et des gîtes ainsi que l'exonération partielle des loyers du commerce sur 8 mois (2020/2021) expliquent une baisse des revenus par rapport aux années précédentes.

• Le financement des travaux de réhabilitation du bâtiment « mairie » a fait l'objet pour une partie d'un prêt court terme de 500 000,00 € à rembourser en octobre 2022. Le retard pris sur les travaux du fait de la crise sanitaire, a décalé le versement du solde des subventions et du FCTVA. De ce fait, le conseil municipal a décidé le remboursement partiel de ce prêt à hauteur de 350 000,00 € sur 2022, les 150 000,00 € restants seront remboursés sur 2023.

Taxe Foncière

• La valeur locative cadastrale brute est la base du calcul de la Taxe Foncière. Elle est déterminée par les services de l'Etat. Malgré la décision de ne pas augmenter les taux sur la part communale et intercommunale, l'instauration de la nouvelle taxe GEMAPI (Gestion des milieux aquatiques et prévention inondation) et le relèvement du taux de la TOM (Taxe ordures ménagères) entraîneront une hausse de la taxe sur le foncier bâti et non bâti.



Elections 2022

Les élections Législatives, auront lieu les dimanches 12 et 19 juin 2022.

Ces élections se dérouleront, comme les élections présidentielles, en Mairie (salle du Conseil Municipal)

Référents de quartiers

Des rencontres entre la Mairie, les référents de quartiers et les habitants ont été organisées, par secteur, afin d'échanger sur des sujets d'intérêts collectifs.

- Le samedi 29 janvier 2022 « Lotissement du champ de l'Ordre »,
- Le samedi 11 décembre 2021 « Hameau du Lignet »
- Le vendredi 10 septembre 2021 « Lotissement lot de la Molière »,
- Le samedi 5 février 2022 « Quartier Micandière »
- Le samedi 14 mai 2022 « Les Monts »

Travaux

• Canyoning :

Par arrêté n°022012, Monsieur le Maire autorise de nouveau la pratique du canyoning sur le versoud sur la période annuelle du 1er avril au 31 octobre. Un parking réservé aux usagers a été aménagé sur le site de l'ancienne carrière, étant précisé que le stationnement avec hébergement de nuit des campings-cars ou véhicules aménagés est interdit sur ce site. Des toilettes autonomes ont également été installées sur ce parking, opération réalisée grâce à une subvention du Département de l'Isère à hauteur de 80 % du montant total H.T.

• **Le chemin reliant le lotissement sous la Mairie au parking de la salle des fêtes** et à l'accès des Moloks a été matérialisé afin qu'il soit plus praticable pour les piétons.



Appartements Mairie

Les 2 appartements au-dessus de la Mairie, refaits à neuf, sont loués.

Nous sommes très heureux d'accueillir les nouveaux locataires dans notre village et nous leurs souhaitons la bienvenue

Sécurité

L'étude pour la mise en place de caméras de vidéoprotections sur certains espaces publics de notre village est toujours en cours. Plusieurs sociétés ont été contactées pour évaluer les coûts et obtenir des devis.



Le programme de remplacement des ampoules traditionnelles de l'éclairage public par des LED se poursuit sur la Commune. Territoire Energie 38 (TE38) poursuit des installations nouvelles et le remplacement des ampoules de l'éclairage public dans un souci d'économie d'énergie. Une temporisation en cours de nuit diminue l'intensité de 23h30 à 5h00 du matin.

L'extinction complète sur une partie de la nuit est en cours de réflexion.

Sécurité routière, je ralentis lors de mes déplacements dans le village !!



COMMERCE DE PRODUITS
BIOLOGIQUES ET NATURELS

COMMERCANT
INDEPENDANT

ROUTE DE ST QUENTIN
CENTRE COMMERCIAL PROVENCIA
38210 TULLINS
04-76-37-09-88
abcap@orange.fr

EPICERIE, VINS, PRODUITS FRAIS,
FRUITS ET LEGUMES LOCAUX, VRAC
COMPLEMENTES ALIMENTAIRES,
COSMETIQUES BIO
NATUROPATHE POUR VOUS
CONSEILLER

HORAIRES :
LUNDI 14H-19H
DU MARDI AU SAMEDI NON STOP 9H-19H



Horticulture - Pépinière

Production locale et de saison

Plants de légumes, plants à
massifs, vivaces, chrysanthèmes,
arbustes d'ornement, arbres
fruitiers, sapins de Noël, plantes
ventes et fleuries

708 chemin du vent 38210 TULLINS



04 76 05 78 86



F & Végétal

Projet ALLIANCE

Dans le cadre du projet « Alliance » qui vise à mettre en place une politique de promotion de la santé, incluant la prévention, dans tous les milieux et tout au long de la vie, l'école de LA RIVIERE a été tirée au sort et participe à cette action.

L'objectif est de développer les démarches et actions de promotion de la santé et du bien-être auprès des enfants scolarisés à l'école élémentaire tant sur le temps scolaire que sur les autres temps de l'enfant comme la cantine et la garderie périscolaire.

Les agents du service périscolaire et l'adjointe à la scolarité ont

participé à une formation en novembre 2021. En février 2022, une réunion avec les enseignants, les élus des différentes communes du secteur et les chargés de projet a permis un temps d'échanges entre les différents partenaires sur les actions en cours.

Un dossier ressources a été transmis en mairie. Nous nous appuyons sur ces différentes démarches pour nous aider à poursuivre l'amélioration de la qualité du temps passé par les enfants au sein du service périscolaire.

Ecole

Julien Trapani, percussionniste professionnel, est intervenu à l'école pendant plusieurs semaines pour le plus grand plaisir des élèves. Du CP au CM2, le djembé n'a plus de secret pour eux ! En imitant Julien, ils ont appris les différents sons que peut faire un djembé et après quelques séances, tous maîtrisent plusieurs rythmes d'Afrique de l'ouest. Ils ont ainsi pu préparer un petit concert pour leurs parents. Petits et grands se sont régalés tout au long du projet.

Les maternelles n'ont pas été en reste, car Julien est également venu à l'école jouer son spectacle « Le tour du monde des percussions », pendant lequel les petits ont découvert de curieux instruments venus du monde entier, qu'ils ont même pu essayer !

La Directrice Mélodie Caine




Au P'tit Bonheur des Yeux
Yann THOMAS

YT OPTIQUE
84 Bd Michel Perret
38210 TULLINS
Tél. 04.76.55.69.66
ytoptique@gmail.com

• CONTRAST • Coiffure •

Salon de coiffure mixte

Ouvert du mardi au samedi

**Pour tout rendez-vous,
toujours à votre écoute au
04 76 07 82 77**

**CARTE DE
FIDÉLITÉ**

PLU

Plan Local d'Urbanisme (PLU) : Le dossier complet du PLU est consultable sur le site internet de la mairie (Carte graphique du zonage, règlement écrit...).

Défibrillateur

Nous vous rappelons qu'un défibrillateur est à disposition à l'entrée de la salle des fêtes sous le porche.



Commémoration

60 ans après, la France commémore la fin de la guerre d'Algérie.

Le samedi 19 mars 2022, la commune a organisé avec la FNACA de l'Isère (Fédération Nationale des Anciens Combattants d'Algérie) la célébration du 60ème anniversaire des accords d'Evian et du cessez-le-feu en Algérie.

Après un cortège du parking de la mairie au monument aux morts, une cérémonie a eu lieu au cimetière avec la participation de l'Harmonie de Saint-Quentin-sur-Isère et en présence des portes drapeaux, de Monsieur André Vallini Sénateur, des Maires des Communes alentours, des Pompiers et Gendarmes.



Monsieur Raymond BOSSAN, habitant de La Rivière a été décoré de la médaille militaire.

Une plaque a été déposée par les membres de la FNACA sur la tombe de Monsieur Marcel COTET, habitant de La Rivière et ancien combattant décédé le 14 janvier 2022.

Pour clôturer cette cérémonie, un verre de l'amitié a été offert par la mairie à toutes les personnes présentes



34, Grande Rue
38470 VINAY
04 76 36 84 53

9, Place Jean Jaurès
38210 TULLINS
04 76 32 15 12

Bien vivre à La Rivière...

Notre village, préservons-le et gardons-le propre !!!
Merci de respecter les lieux publics
et de ne pas les dégrader !!!



Je respecte mon environnement et mon voisinage

Rappel des horaires d'utilisation des appareils à moteurs :

- Du lundi au vendredi de 08h30 à 12h00 et de 14h00 à 19h30 ;
 - Le samedi de 09h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00 ;
 - Le dimanche et jours fériés de 10h00 à 12h00 ;
- Nous rappelons que l'utilisation d'engins à moteurs en dehors des heures autorisées est interdite (tondeuses, débroussailleuse, ponceuses, perceuses, tronçonneuses, matériel agricole et autres matériels bruyants)

Élagage des arbres

Il est rappelé qu'il est de la responsabilité des propriétaires d'entretenir les végétaux (haies, arbustes, arbres) le long des voies publiques et en limite de voisinage. Certains débordements nuisent à la sécurité (manque de visibilité, obligation de se déporter) et bloquent l'intervention des sapeurs-pompiers. Nous vous demandons de respecter ces règles afin de prévenir les risques de coupures des lignes électriques ou téléphoniques en cas d'intempéries (vent, neige...) et encourageons vivement tous les propriétaires à faire le nécessaire.

Feux de broussailles

Le brûlage des déchets végétaux des jardins est interdit. Les déchets doivent être compostés sur place, broyés ou emmenés à la déchetterie de Saint-Quentin-sur-Isère.

Divagation des chiens :

Il est trop souvent constaté que certains propriétaires de chiens ne maîtrisent pas leurs animaux parfois agressifs avec leurs congénères ou autres. Nous rappelons que la divagation des chiens est interdite et qu'il est recommandé de les promener en laisse voire pour certains de les munir d'une muselière pour éviter tout incident.

Des déjections canines sont fréquemment constatées sur les voies publiques.

Par mesure d'hygiène publique, nous rappelons que les crottes de chiens sont interdites sur :

- les voies publiques;
- les trottoirs;
- les espaces verts publics;
- les espaces des jeux publics pour enfants.

Tout propriétaire ou possesseur de chien est tenu de procéder au ramassage des déjections canines. Chacun d'entre nous a la liberté de se promener sur nos routes et chemins en toute tranquillité.



Atlas de la Biodiversité Communale (ABC)

Connaître, s'approprier protéger et valoriser la biodiversité de son territoire :

Cette démarche portée par le Parc Naturel Régional du Vercors en partenariat avec 38 communes volontaires dont La Rivière, permettra d'améliorer la connaissance sur la biodiversité de notre commune afin de mieux la préserver et la valoriser.

4 grandes thématiques ont été retenues :

- Les chauves-souris,
- Les pollinisateurs,
- Les arbres remarquables et les haies
- Les zones humides.

Une première rencontre avec les élus a eu lieu en mairie le 26 janvier 2022.

Une réunion publique s'est tenue à la salle des fêtes le 10 mars 2022 afin de présenter le projet aux habitants dans le but de mettre en place des groupes de travail.

Dernière réunion le 12 avril 2022 à la salle des fêtes.

Si vous êtes intéressés par ce projet et si vous souhaitez contribuer à l'observation et au recensement des 4 grandes thématiques, vous pouvez assister aux différentes réunions de travail organisées par le Parc selon vos disponibilités.

Les personnes intéressées peuvent se renseigner en mairie pour les prochaines dates de réunions ou consulter le site du Parc du Vercors (www.parc-du-vercors.fr)



Bien vivre à La Rivière...

Déchets : points d'apports volontaires

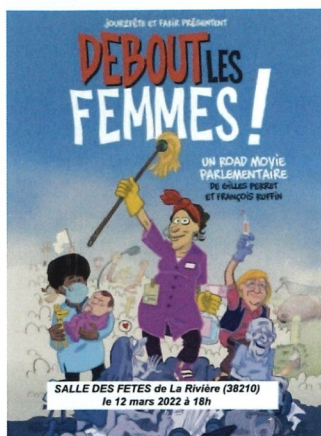
Malgré des progrès, nous constatons malheureusement toujours des marques d'incivilités aux abords des moloks.

Il est regrettable de devoir rappeler sans cesse les règles élémentaires de civisme.

Le traitement des déchets est une compétence intercommunale, tous dépôts sauvages sont signalés et peuvent faire l'objet d'une sanction financière au contrevenant pouvant aller jusqu'à 200€.

Debout les femmes !

Succès pour cette initiative culturelle inédite à la salle des fêtes de notre village. Le 12 mars dernier la cinquantaine de spectateurs présents a applaudi spontanément le dernier film de Gilles Perret et François Ruffin «Debout les femmes». Un succès mérité qui en appelle d'autres... Merci à la municipalité qui a permis la tenue de cette soirée.



Etat Civil 2020 - 2021

Naissances

BONSIGNORE RUGGIERO Elio né le 10 novembre 2020

BONNET Camille née le 20 juin 2021

DE OLIVEIRA Lycio né le 11 mai 2021

FERCHAUD Valentin né le 29 novembre 2021

Mariages

ALLEYRON-BIRON Robert et DOCTEUR-LANCERY Laurence le 3 avril 2021

LAVENU Jérôme et Lydia FRÉMAUX le 17 juillet 2021

GUERRE-TISSOT Nicolas et SEGURA Marianne le 28 août 2021

Décès

PEDRETTI Loïc 20.01.20

ALLEYRON-BIRON Christian 15.04.20

CHARLES Daniel 20.05.20

BAALI Louisa 21.05.20

BROWN Timothy 06.09.20

ODIER Jean 16.11.21

BOREL-FAURE Maurice 21.12.21



- M. Maurice BOREL-FAURE, doyen de notre village nous a quittés le 21 décembre 2021 à l'âge de 94 ans. Il a œuvré au service de la commune en tant qu'agent de voirie du 1er février 1980 au 31 mars 1988.

- Mme Annie BOTTA-AUBERT est décédée à son domicile le 17 février 2022, elle fut conseillère municipale de mars 2008 à mars 2014

Nous présentons à leurs familles et à leurs proches nos plus sincères condoléances.

LUDOTOUR

Le vendredi 4 mars 2022, le Ludotour, service intercommunal, a rassemblé petits et grands à la salle des fêtes. Cette animation autour du jeu et des jouets, gratuite, a été un bon moment de partage et de convivialité.



MEDIATHEQUE INTERCOMMUNALE LIS-LA

CONTACTS : Tél. 04 76 65 80 74
mediatheque.lisla@smvic.fr



ACCUEIL DE LOISIRS Saint-Quentin-sur-Isère

Le Centre de loisirs intercommunal accueille les enfants de 3 à 12 ans, sur inscription, les mercredis et pendant les vacances.

Contact : acm.stquentin@smvic.fr
Tel : 07.80.48.91.07



Temps collectif du RAM

Nous vous informons du changement d'appellation du Relais Assistants Maternels qui devient le **Relais Petite Enfance** (RPE), dans le cadre de la réforme des modes d'accueil. Les missions se poursuivent et se renforcent autour de l'accompagnement des familles et des professionnels petite enfance.

«Parents ou futurs parents, vous êtes à la recherche d'un mode d'accueil sur le territoire, d'informations sur le contrat de travail, sur les aides de la CAF, vous avez des questions concernant l'adaptation, la séparation, la coéducation, etc. Les responsables du Relais Petite Enfance (ex RAM) vous accompagnent dans vos démarches.

Assistants maternels, futurs assistants maternels ou employés à domicile, vous souhaitez des informations administratives ou éducatives, des renseignements sur les formations, vous avez besoin d'être soutenus au sein de votre exercice professionnel, vous souhaitez rencontrer d'autres professionnels petite enfance, les responsables du RPE vous accueillent lors des permanences et lors des temps d'éveil avec les jeunes enfants que vous accueillez.

Relais Petite Enfance SMVIC		
RPE St Marcellin	04.76.64.96.07	ramstmarcellin-chatte@smvic.fr
RPE Chatte	04.76.64.44.45	
Ram'Dam RPE St Romans	04.76.36.18.53	ramdam@smvic.fr
RPE A Petits Pas Vinay	04.76.38.94.74	ramapetitspas@smvic.fr



GOZZI
INTRUSION - VIDEO - INCENDIE

- EXTINCTEUR
- ALARME INCENDIE
- ECLAIRAGE DE SECURITE
- DESENFUMAGE
- DETECTION INCENDIE
- EXTINCTION AUTOMATIQUE

Sandy & Sebastien GOZZI
04 76 35 69 12
698 Route de St Quentin - Tullins

- ALARME INTRUSION
- VIDEO PROTECTION
- COFFRE FORT
- CANON A BROUILLARD
- DOMOTIQUE
- CONTROLE D'ACCES

Votre caviste Tullinois

Les Vins de Léolis

CAVE
COMPTOIR
EPICERIE FINE
BIÈRES DU MONDE
WHISKIES
RHUMS

PARTENAIRE
DES
ASSOCIATIONS

600, route de Saint-Quentin
38210 TULLINS
Tél. 04 76 066 001
www.vinsdeleolis.com



Vous avez 16 - 25 ANS et vous recherchez un EMPLOI - une ORIENTATION PROFESSIONNELLE - une FORMATION

Que vous propose la Mission Locale pour vous accompagner vers l'emploi ?

- A repérer les offres d'emploi qui vous intéressent
- A apprendre à présenter votre candidature, à rédiger votre CV et à préparer vos entretiens d'embauche
- A rencontrer des professionnels dans tous les domaines
- A découvrir des métiers et des secteurs d'activité
- A vous expliquer ce qu'il faut savoir sur les différents contrats (CDI, CDD, intérim, apprentissage, contrat Initiative Emploi, Parcours Emploi Compétences, Emplois Francs...)

Vous souhaitez vous formez, pousser la porte de la Mission Locale et vous trouverez :

- Un partenaire pour construire votre projet professionnel
- Une possibilité d'effectuer des stages pour confirmer votre futur métier
- Un conseiller pour vous accompagner à financer votre formation (Etat, Région, OPCO...)

Vous recherchez des solutions pour votre vie quotidienne, la Mission Locale peut vous accompagner là où vous en avez besoin :

- Logement : conseils et aides pour vous loger
- Santé : accompagnement sur divers points relatifs à la Santé comme l'accès aux soins, situation de handicap, sécurité sociale
- Mobilité : aides, renseignements et accompagnements : transports, cours de code, aide au permis, voyage à l'étranger avec Erasmus

- Coup de pouce financier pour accéder à l'autonomie
 - Justice : comprendre mes droits et mes devoirs, décryptage et régularisation de ma situation en cas de difficulté avec la justice
- Je souhaite m'engager :**
- Bénévolat, engagement citoyen, service civique...

Une seule adresse pour entrer dans la vie active votre Mission locale

N'hésitez plus à prendre rendez-vous au 04 76 38 83 42. Vous serez reçu(e) par une conseillère avec toutes les précautions sanitaires obligatoires.

Vous pouvez vous préinscrire directement sur le site internet : <http://www.missionlocale.saintmarcellin-vercors-isere.fr/>
Mission Locale « Jeunes » Saint-Marcellin Vercors Isère
Maison de l'Intercommunalité - 9 rue du Colombier à Saint-Marcellin - contact@mlj-smvi.fr



Graines d'épicières

épicerie

Bio

Local

Vrac

Alimentation Bio & produits naturels

2 Avenue Pierre Bérégovoy
38210 Tullins

04 57 20 59 45

FRANCK MAURICI
Gérant

TEL 04 76 07 03 03
FAX 04 76 07 03 40
garagemaurici@wanadoo.fr

SARL MAURICI
67 BLD MICHEL PERRET
38210 TULLINS

www.citroen.fr/reparateur/tullins



BAR-TABAC-PRESSE

Le Dauphin

Tél 04 76 93 65 13

Ouvert 7 jours sur 7
5h30 / 19h15
fermé le jeudi

700 rue du Vercors
38210 St Quentin S/Isère



L'odyssée
Gourmande

J.M. SAGLIO

Maître Artisan
Pâtissier - Chocolatier - Glacier

TULLINS (Isère)

Tél. 04 76 07 00 74

www.patissier-chocolatier-tullins.fr



Urbanisme : Dématérialisation des demandes d'autorisations d'urbanisme

Depuis le 1er janvier 2022, un nouveau service en ligne gratuit, vous permet de réaliser toutes vos demandes d'autorisation d'urbanisme (déclaration préalable de travaux, permis de construire, certificat d'urbanisme, permis d'aménager, déclaration d'ouverture de chantier, permis de démolir) de manière dématérialisée : information, dépôt, traitement des dossiers et suivi des demandes.



• Lien d'accès : <https://sve.sirap.fr>

Si vous n'avez pas internet, en cas de difficulté ou de besoin de conseil dans la constitution de votre dossier, n'hésitez pas à contacter la mairie.

PLUi

En l'application de la Loi ALUR (Accès au Logement et Urbanisme Renoué), la compétence urbanisme des communes a été transférée à Saint-Marcellin Vercors Isère Communauté au 1er juillet 2021, en vue de l'adoption d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi).

Dans la continuité, le 16 décembre 2021, Le Conseil Communautaire a délibéré en faveur de l'engagement de l'Intercommunalité dans l'élaboration du PLUi et acté les objectifs et ambitions sur l'ensemble du territoire, marquant ainsi le lancement officiel de la démarche.

Un PLUi, c'est quoi ?

Il s'agit d'un document d'urbanisme à l'horizon 10/15 ans pour l'ensemble du territoire intercommunal (47 Communes). C'est un document réglementaire qui deviendra le document de référence unique, remplaçant les documents d'urbanisme en vigueur (PLU, POS, carte communale,...) et fixera les règles communes pour les futurs projets d'aménagement et d'urbanisation des sols. Pour présenter les enjeux, fixer les grandes orientations et cadrer les démarches d'urbanisme, un PLUi se décline en différents documents réglementaires.

L'approche par bassin de vie

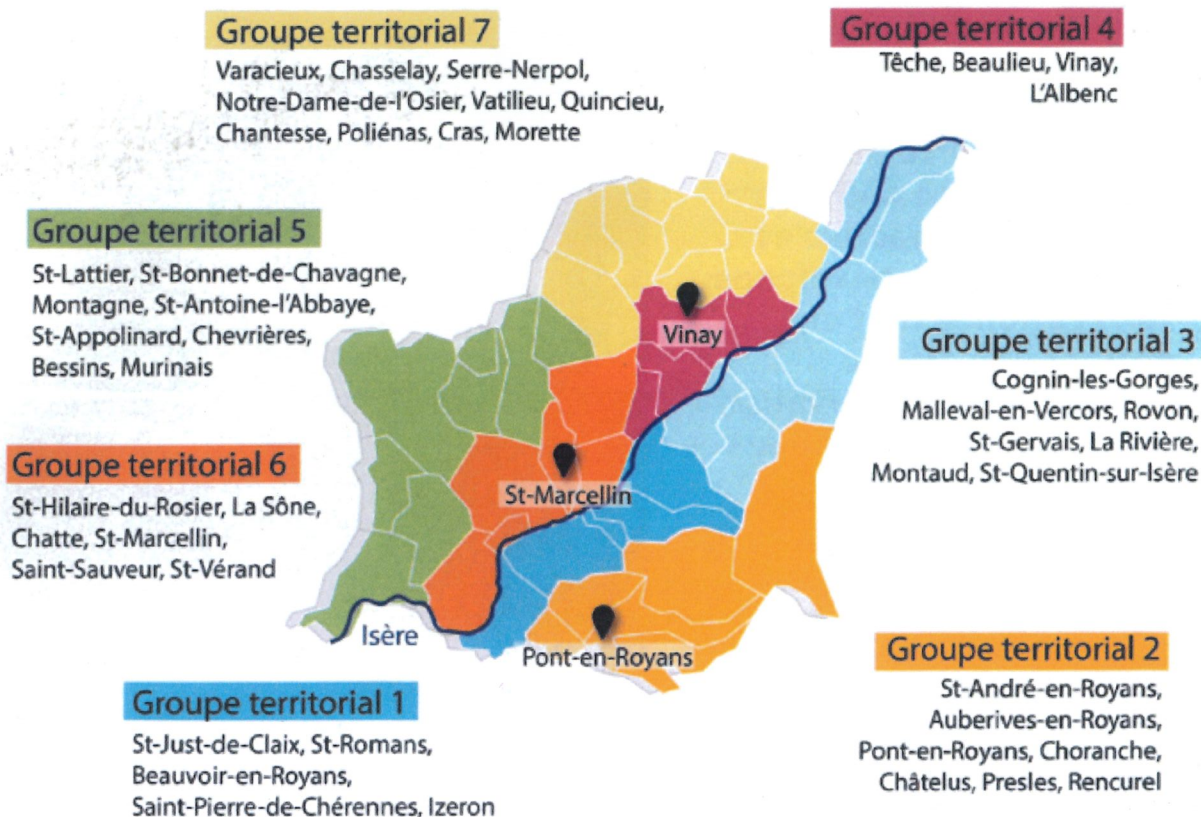
En vue de construire un PLUi adapté aux problématiques locales, les réflexions se bâtiront à l'échelle de bassins de vie, notamment grâce aux 7 groupes territoriaux (instances de travail pluri-communales), créées spécifiquement pour l'élaboration du PLUi. L'échelon des bassins de vie permettra de prendre en comptes les enjeux locaux et de les faire remonter dans les différentes pièces constitutives du PLUi.

Comment participer ?

Parce qu'il impacte de nombreux aspects du quotidien (habitat, mobilités, économie, services, environnement,...), le PLUi concerne l'ensemble des habitants. L'intercommunalité met à disposition des moyens d'informations et de recueil des avis afin de permettre à chacun de se documenter et d'exprimer son point de vue sur le projet, tout au long de l'élaboration du PLUi.

- La démarche PLUi en détail sur : www.saintmarcellin-vercors-isere.fr/5661-plan-local-d-urbanisme-intercommunal.htm
- Contact : Info.plui@smvic.fr

Les élus ont déjà participé à plusieurs réunions de travail notamment dans le domaine de la mobilité, de l'enfance jeunesse



Nous remercions l'ensemble des Associations de notre village pour leurs engagements et le renouvellement de leurs activités et manifestations malgré la crise sanitaire qui persiste.
La périodicité des Assemblées Générales (AG) est stipulée dans les statuts de chaque association. Les AG sont généralement annuelles. Les déclarations de buvettes doivent être faites en Mairie 1 mois avant la manifestation.

Comité des fêtes

Les beaux jours approchent petit à petit, le Comité des Fêtes organise le week-end du 21 et 22 mai la venue de la vogue ainsi que sa célèbre fête du pain (cuisson de celui-ci dans les fours à bois généreusement prêtés par les particuliers. Nous tenons à les remercier pour ce geste).

Pendant cette journée : buvette, barbecue et vente de pain (sur réservation) sont au programme.

Venez nombreux, nous serons heureux de vous retrouver.

Toute l'équipe du Comité en profite pour vous dire qu'après ces années à essayer d'animer le village, il est temps, pour nous, de nous retirer et de passer le flambeau.

Aussi, nous invitons toute personne intéressée par la reprise du Comité des Fêtes à se faire connaître auprès du bureau actuel (06 15 20 47 90)

Le Président du Comité

ASCR

L'Association Sportive et Culturelle (ASCR), propose de nombreuses activités pour les jeunes et les moins jeunes.

Vous trouverez dans le tableau ci-contre, le détail des différents ateliers.

Alors si vous souhaitez faire un essai, n'hésitez pas à nous contacter, pour plus d'informations.

Quelques articles produits par les ateliers :
Ateliers créatifs :



ACTIVITE	JOUR	DEBUT	LIEU	COTISATION / ANNEE
Peinture	1 samedi / mois	De 9h à 18h	Salle centre village (sous le Restaurant Au Petit Creux)	20 € la séance
Belote	Plus d'informations à la prochaine rentrée		A définir	5 €
Gym enfant (à partir de 3 ans)	Plus d'informations à la prochaine rentrée		Salle des fêtes	35 € (tarif 2020)
Atelier créatif	Les mercredis (selon planning)	De 17h à 19h	Salle centre village (sous le Restaurant Au Petit Creux)	40 €
Zumba	Les mercredis	De 20h à 21h15	Salle des fêtes	50 €



Contact :
06-61-96-33-73

Facebook :

<https://www.facebook.com/ascr38210/>



SOU DES ECOLES

Vendredi 11 mars 2022, c'est nombreux que parents et enfants déguisés ont défilé avec Monsieur Carnaval dans la rue principale du village. Monsieur Carnaval, représenté cette année par deux têtes masquées, a ensuite été joyeusement brûlé pour fêter l'arrivée du printemps. Et c'est avec plaisir que tous se sont retrouvés autour d'un grand goûter.

Nous remercions chaleureusement les sapeurs-pompiers de Saint Quentin sur Isère qui ont assuré la sécurité de l'évènement.

Manifestations à venir:

Pucier dimanche 22 mai 2022

Kermesse vendredi 24 juin 2022



Décoration de Monsieur Carnaval par les enfants de l'école

Association En'Vie Animale - Les projets 2022

« Quand les équidés permettent de développer les liens intergénérationnels... » 3^e édition

En partenariat avec le département de l'Isère via le dispositif « Prévention de la perte d'autonomie des personnes âgées » (conférence des financeurs - CDSA), l'association En'Vie Animale propose sur l'année 2022 une trentaine de séances de découverte/loisirs à destination des personnes âgées de 60 ans et plus et leurs petits-enfants (ou arrière-petits-enfants).

Comment ? 3 séances d'1h à 1h30 pour partir à la découverte du milieu équin (ânes ou cheval). Encadrement réalisé durant toute la séance par une intervenante en médiation animale diplômée. Petit groupe de deux ou trois binômes.

Quand ? Créneaux à convenir ensemble : les mercredis, en semaine après l'école et exceptionnellement certains samedis et jours de vacances scolaires.

Quoi ? Au programme : rencontre, soin et balade avec les équidés : à pied avec nos ânesses, ou en selle avec notre cheval (dès 7 ans).

Où ? Sur la commune de La Rivière

Pour qui ? Séances à destination des personnes âgées de 60 ans et plus, seules ou en couple, autonomes et valides. Habitant(e)s d'une commune iséroise. Enfants accompagnant dès 3 ans (possible dès 18 mois sur certains créneaux).

Prix ? Séances gratuites.

Conditions requises :

- Engagement sur 3 séances souhaité ;
- Fiche d'inscription et autorisation parentale obligatoire ;
- Adhésion à l'association En'Vie Animale obligatoire (10€ l'adhésion « famille »).
- Ne pas avoir bénéficié de l'opération les années précédentes (pour les grands-parents)

Pour participer à cette activité, contactez-nous !

Mais aussi sur 2022...

- Des séances de médiation animale (séances individuelles) ;
- La formation continue de nos bénévoles ;
- Des rencontres et chantiers entre bénévoles ;
- Des rencontres/câlins/petites balades à pied avec nos ânesses dès 6 mois ;
- Des rencontres et balades entre adhérents (ramassage de déchets, balades « pique-nique » avec les ânesses, balade nocturne...) ;
- La participation à l'atlas de la biodiversité communal...

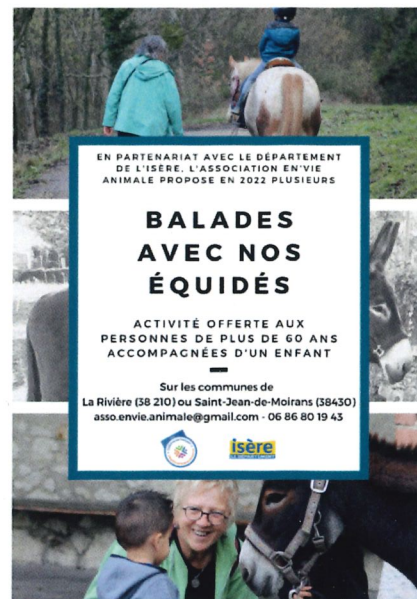
Pour plus de renseignements...

Téléphone : 06 86 80 19 43 - par mail : asso.envie.animale@gmail.com

et suivez-nous sur les réseaux sociaux : Facebook : AssociationEnVieAnimale

Instagram : associationenvieanimale

Anaïs Rodriguez
Présidente de l'association En'vie Animale
Médiation animale & Éducation à l'environnement



Amicale des sapeurs-pompiers de St-Quentin-sur-Isère

Les Sapeurs-pompiers Saint-Quentinois sont intervenus 126 fois pour l'année 2021 :

St-Quentin sur Isère : 50 sorties
Montaud : 13 sorties
La Rivière : 25 sorties
Tullins : 19 sorties
Morette : 2 sorties
Veurey-Voroize : 2 sorties

Autoroute A49 : 7 sorties
Rovon : 2 sorties
St Gervais : 4 sorties
Vinay : 1 sortie
Crolles : 1 sortie

Secours à personne : 81 sorties
Accident de la circulation : 25 sorties
Feu de véhicule : 1 sortie
Feu sur Voie publique : 2 sorties
Feu de bâtiment : 3 sorties
Secours animalier : 5 sorties

Feu ou fumée sans précision : 1 sortie
Inondation : 4 sorties
Neutralisation d'hyménoptères : 1 sortie
Arbres sur Voie publique : 1 sortie
Matériaux menaçant de chuter : 1 sortie
Feu de cheminée : 1 sortie

Pour 2022, 29 sorties comptabilisées depuis le 1^{er} janvier jusqu'au 20 mars.

L'amicale remercie les Riverains et Riveraines pour leur générosité lors de la distribution des calendriers.

Malheureusement, suite à une reprise du covid, nous n'avons pas pu terminer les tournées, nous espérons pouvoir faire mieux la prochaine fois.

Si vous voulez un calendrier, n'hésitez à prendre contact avec le président de l'amicale par téléphone ou mail.

Les travaux de notre nouvelle caserne arrivent à la fin, nous espérons rentrer rapidement dans nos nouveaux locaux qui seront beaucoup plus adaptés aux nouvelles techniques et beaucoup plus fonctionnels.

Nous vous rappelons que tous les sapeurs-pompiers St-Quentinois sont volontaires, c'est pourquoi nous recrutons, si vous voulez venir découvrir le monde des Sapeurs-pompiers ou simplement vous renseigner n'hésitez pas, contacter un pompier de votre entourage ou demander à la mairie le contact du chef de caserne.

Chef de caserne : Lieutenant Glénat-Jaime Jérôme
Adjoints au chef de caserne : Adjudant-chef Calvez Frédéric
Président de l'amicale : Fourel Fabien
Trésorier de l'amicale : Glénat-Jaime Gabriel
Secrétaire de l'amicale : Leita Romain



ACCA

L'Association Communale de Chasse Agréée (ACCA) comprend 42 chasseurs, 35 sociétaires et 7 extérieurs.

La chasse se pratique en équipe unique pour le grand gibier et plan de chasse.

Nous prélevons 43 sangliers, 10 chevreuils, 4 chamois et 2 cerfs.

L'ACCA lâche 100 faisans pour la saison en plaine.

L'ensemble des chasseurs effectue 3 jours pour entretenir les sentiers, 1 journée corvée bois et entretiennent la cabane que les demoiselles Ogier mettent à leur disposition.

L'ensemble des chasseurs les remercient tout en respectant les sécurités.

■ HORAIRES D'OUVERTURE DE LA MAIRIE

- Lundi : 8 h / 12 h
- Mardi : 14 h / 19 h
- Jeudi : 14 h / 17 h 30
- Vendredi : 8 h / 12 h

suivez-nous sur le site internet : www.la-riviere38.fr

■ DÉCHETTERIE INTERCOMMUNALE À SAINT-QUENTIN-SUR-ISÈRE

04 76 93 31 75

Lundi 13h30 à 18h
Mer 9h à 12h et 13h30 à 18h
Samedi 9h à 18h
Une pièce d'identité ou un justificatif de domicile peut vous être demandé.

■ VIE PAROISSIALE

Pour toute personne voulant contacter la paroisse, pour baptême, mariage, funérailles ou pour faire donner des messes pour les défunts s'adresser ou téléphoner à :
M^{me} Charles Françoise, le village.

tél. : 04 76 35 17 26

La paroisse de Vinay, Père Mariusz SLIWA, tél. : 04 76 36 70 44

■ TÉLÉPHONES UTILES

Pompiers 18
Gendarmerie 17 ou 06 76 64 78 17
Samu 15
Secours en montagne 04 76 22 22 22

Mairie 04 76 93 61 52
École de La Rivière 04 76 93 60 23
Périscolaire 06 84 72 13 03
Médiathèque intercommunale 04 76 65 80 74

Médecin Dr Zilli 04 76 93 33 54
Kinésithérapeute (St-Quentin)
M^{me} Larue-Sanou 04 76 37 45 24
..... ou 06 30 91 50 26
et M^{me} Schena 04 76 06 11 66
Infirmière M^{me} Epailly 04 76 93 66 11
Pharmacie du Martinet 04 76 93 68 08

Taxi Finet 04 76 93 65 02
..... et 06 07 09 15 31

Saint-Marcellin Vercors Isère
Communauté 04 76 38 45 48
Astreinte régie Eau/Assainissement
..... 04 76 36 94 01

EDF dépannage 0810 333 338
Télécom dépannage 10 13

Restaurant "Au Petit Creux"
..... 04 76 93 52 81
Restaurant "La Thuillière" 04 76 93 61 36

Infos Transisère : 0820 08 38 38
..... ou www.transisere.fr

Centrale de réservation des gîtes de France :
..... 04 76 40 79 40